

EXTRA

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-vingt,

Le 21 février

à

15h00

Nombre de Membres : 22

En Exercice : 22
Présents : 13
Votants : 17
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 1

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du Syndicat Mixte du pays du Chinonais sous la présidence de **Monsieur Hervé NOVELLI**

Date de convocation : 13/02/2020

PRESENTS :

MMES Nadège ARNAULT - Isabelle PAIN - MM. Hervé NOVELLI - Daniel POUJAUD - Didier GODOY - Claude BORDIER - Michel AUBERT - Gilles MORTIER - Jean Luc DUPONT - Jean Vincent BOUSSIQUE - Serge MOREAU - Christian PIMBERT - Bernard CHATEAU

Absents excusés avec procuration :

Etienne MARTEGOUTTE représenté par Michel AUBERT
Isabelle RAYMOND PAVERO représenté par Hervé NOVELLI
Denis FOUCHE représenté par Jean Luc DUPONT
Christophe BAUDRY représenté par Jean Vincent BOUSSIQUE

Absents excusés :

Florence BOULLIER - Michel FERRAND - Bernard THIVEL - Jean Pierre LOIZON - Eric LOIZON

OBJET :

**Participation des
Communauté de
Communes au
fonctionnement du
Syndicat pour le budget
principal**

Après la présentation du budget principal 2020, Monsieur Hervé NOVELLI, Président du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais, propose au Comité Syndical de fixer la cotisation des Communautés de Communes à 1.30€ par habitant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité moins une abstention,

Le Comité Syndical :

- Approuve la participation à 1.30€ par habitant.

Pour extrait conforme,
Le Président

H. Novelli

Hervé NOVELLI